

MINISTERE DES TRANSPORTS
Direction de la Sécurité et de la circulation routières

SECTION II / SECTION II

Sous-Direction de la Réglementation technique des Véhicules
 ARCHE DE LA DEFENSE
 92055 PARIS LA DEFENSE

COMMUNICATION CONCERNANT LA RECEPTION CEE
 D'UN TYPE DELEMENT DE CONSTRUCTION VISEE
 PAR LA DIRECTIVE 94/20/CE.
 COMMUNICATION CONCERNING THE EEC TYPE-APPROVAL
 OF A TYPE OF A COMPONENT
 WITH REGARD TO DIRECTIVE 94/20/EC

NUMERO DE FICHE DE RECEPTION CEE
 EEC TYPE-APPROVAL NUMBER

e2*94/20*9086*01

SECTION I / SECTION I

- 0.1. Marque (raison sociale du constructeur) : GOETT
Make (trade name of manufacturer)
- 0.2. Type et description(s) commerciale(s) générale(s) : CHP35-*
Type and general commercial description(s)
- 0.3. Moyens d'identification du type, tels que marqués sur l'élément de construction :
Means of identification of type if marked on the component
 par empreinte, par gravage ou par plaque rapportée, rivetée ou collée
 par empreinte, par gravage ou par plaque rapportée, rivetée ou collée
- 0.3.1. Emplacement de ce marquage : sur le corps de la chape
Location of their marking
- 0.5. Nom et adresse du constructeur :
Name and address of manufacturer
 GOETT
 Z.I. - Route de Tours
 49490 NOYANT
- 0.7. Dans le cas des composants et des unités techniques séparées, emplacement et mode
 d'apposition du marquage de réception CEE :
*In the case of components and separate technical units, location and method of affixing of the EEC
 approval mark*
 par empreinte, par gravage ou par plaque rapportée, rivetée ou collée sur le corps de la chape
- 0.8. Nom(s) et adresse(s) des ateliers de montage :
Name(s) and address(es) of assembly plants
 GOETT
 Z.I. - Route de Tours
 49490 NOYANT

1. Informations supplémentaires (s'il y a lieu) : voir l'appendice 1
Additional information (where applicable) : see Appendix 1

2. Service chargé de procéder aux essais :
Technical service responsible for carrying out the tests
 UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE
 Audiotrome de LINAS-MONTLHERY
 B.P. 212
 91311 MONTLHERY CEDEX (FRANCE)

3. Date du rapport d'essai : 06.07.99 - 28.06.00
Date of test report

4. Numéro du rapport d'essai : 99/04788 - 00/00918
Number of test report

5. Remarques (s'il y a lieu) : voir l'appendice 1
Remarks (if any) : see Appendix 1

6. Lieu : PARIS
Place

7. Date : 12 JUL. 2000
Date

8. Signature :
Signature


 B. GUYON

9. Les documents déposés au service administratif qui a délivré l'homologation peuvent être obtenus sur demande.
Documents relative to this type approval can be obtained upon request to the authorities.

NOTES DE L'EXTENSION :

- Introduction pour l'axe à boule Ø 32 d'un nouveau matériau : XC48.

APPENDICE I / APPENDIX I

Relatif à la fiche de réception CEE n° 9086*01
concernant la réception de dispositifs d'attelage mécanique
visés par la Directive 94/20/CE
To EEC type-approval certificate n° 9086*01
concerning the component type-approval of mechanical coupling devices
with regard to Directive 94/20/EC

1. Informations complémentaires :
Additional information
- 1.1. Catégorie du type d'attelage : S
Class of the type of coupling
- 1.2. Catégories ou types des véhicules auxquels le dispositif est destiné ou limité :
Categories or types of vehicles for which the device is designed or restricted :
- véhicule tracteur de masse maximale admissible $\leq 3,5$ t
- remorque de masse maximale admissible $\leq 3,5$ t sur l'axe
- remorque de masse maximale admissible $\leq 3,5$ t sur la rouie
- 1.3. Valeur D = Dc maximale : 17,2 kN sur la rouie et sur l'axe
Maximum D-value
- 1.4. Charge d'appui verticale S maximale sur l'attelage : 120 kg
Maximum vertical load S at the coupling point
- 1.5. Charge U maximale sur la selle d'attelage : - t
Maximum load U at the fifth wheel coupling point
- 1.6. Valeur V maximale : - KN
Maximum V-value
- 1.7. Instructions concernant le montage du type d'attelage sur le véhicule et photographies ou schémas des points de fixation sur le véhicule, fournis par le constructeur ; informations complémentaires si l'utilisation du type d'attelage est limitée à des types de véhicules particuliers : VOIR DOSSIER TECHNIQUE
Instructions for attachment of the coupling type to the vehicle and photographs or drawing of the fixing points at the vehicle given by the manufacturer ; additional information if the use of the coupling type is restricted to special types of vehicles : SEE TECHNICAL FILE
- 1.8. Informations sur le montage de supports ou de plaques de montage spécifiques : VOIR DOSSIER TECHNIQUE
Information on the fitting of special towing brackets or mounting plates : SEE TECHNICAL FILE
5. Remarques : le type CHP35- * a 4 variantes suivant les types de perçage : CHP35-K ; CHP35-D ; CHP35-F et CHP35-L
Remarks (cf. dossier technique).
L'axe est prévu pour recevoir des anneaux toriques types 42x76 ou 42x68.

Contenu minimum de la marque d'homologation : e2 00 9086
Minimum content of approval mark

S

D = Dc rouie et axe = 17,2

S = 120

MINISTERE DES TRANSPORTS
Direction de la Sécurité et de la circulation routières

Sous-Direction de la Réglementation technique des Véhicules
ARCHE DE LA DEFENSE
92055 PARIS LA DEFENSE

COMMUNICATION CONCERNANT LA RECEPTION CEE
DUN TYPE DELEMENT DE CONSTRUCTION VISEE
PAR LA DIRECTIVE 94/20/CE.
COMMUNICATION CONCERNING THE EEC TYPE-APPROVAL
OF A TYPE OF A COMPONENT
WITH REGARD TO DIRECTIVE 94/20/EC

NUMERO DE FICHE DE RECEPTION CEE
EEC TYPE-APPROVAL NUMBER
e2*94/20*9086*00

SECTION I / SECTION I

- 0.1. Marque (raison sociale du constructeur) : GOETT
Make (trade name of manufacturer)
- 0.2. Type et description(s) commerciale(s) générale(s) : CHP35+*
Type and general commercial description(s)
- 0.3. Moyens d'identification du type, tels que marqués sur l'élément de construction :
Means of identification of type if marked on the component
par empreinte, par gravage ou par plaque rapportée, rivetée ou collée
par empreinte, par gravage ou par plaque rapportée, rivetée ou collée
- 0.3.1. Emplacement de ce marquage : sur le corps de la chape
Location of that marking
- 0.5. Nom et adresse du constructeur :
Name and address of manufacturer
GOETT
Z.I. - Route de Tours
49490 NOYANT
- 0.7. Dans le cas des composants et des unités techniques séparés, emplacement et mode
d'apposition du marquage de réception CEE :
In the case of components and separate technical units, location and method of affixing of the EEC
approval mark
par empreinte, par gravage ou par plaque rapportée, rivetée ou collée sur le corps de la chape
- 0.8. Nom(s) et adresse(s) des ateliers de montage :
Name(s) and address(es) of assembly plants
GOETT
Z.I. - Route de Tours
49490 NOYANT

SECTION II / SECTION II

1. Informations supplémentaires (s'il y a lieu) : voir l'appendice I
Additional information (where applicable) : see Appendix I
 2. Service chargé de procéder aux essais :
Technical service responsible for carrying out the tests
UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE
Audirome de LINAS-MONTLHERY
B.P. 212
91311 MONTLHERY CEDEX (FRANCE)
 3. Date du rapport d'essai : 06.07.99
Date of test report
 4. Numéro du rapport d'essai : 99/04788
Number of test report
 5. Remarques (s'il y a lieu) : voir l'appendice I
Remarks (if any) : see Appendix I
 6. Lieu : PARIS
Place
 7. Date : 15 JUL. 1999
Date
 8. Signature :
Signature

B. GAUVIN
9. Les documents déposés au service administratif qui a délivré l'homologation peuvent être obtenus sur demande.
Documents relative to this type approval can be obtained upon request to the authorities.

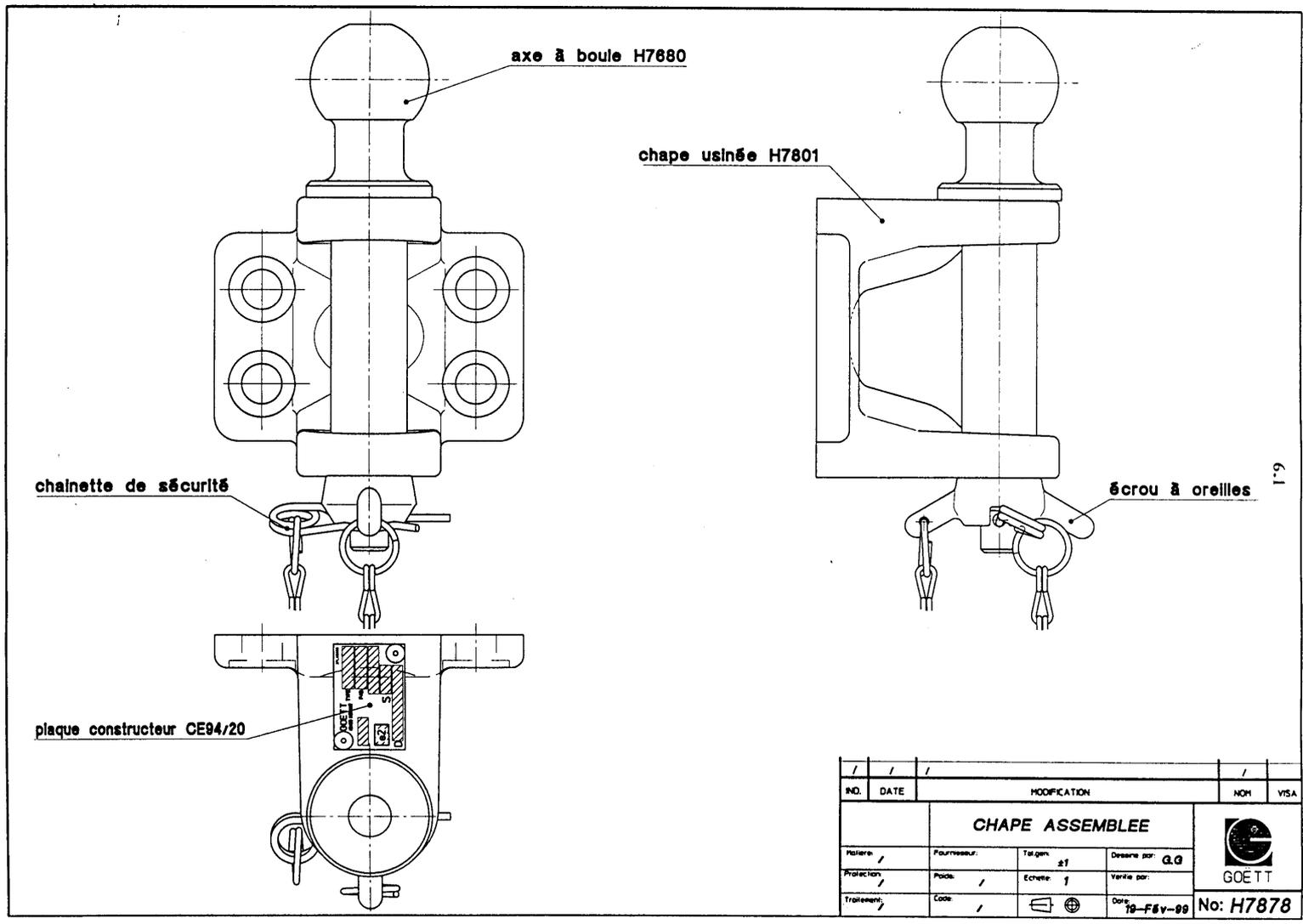
APPENDICE I / APPENDIX I

Relatif à la fiche de réception CEE n° 9086*00
concernant la réception de dispositifs d'attelage mécanique
visés par la Directive 94/20/CE
To EEC type-approval certificate n° 9086*00
concerning the component type-approval of mechanical coupling devices
with regard to Directive 94/20/EC

1. Informations complémentaires :
Additional information
- 1.1. Catégorie du type d'attelage : S
Class of the type of coupling
- 1.2. Catégories ou types des véhicules auxquels le dispositif est destiné ou limité :
Categories or types of vehicles for which the device is designed or restricted
- véhicule tracteur de masse maximale admissible ≤ 3,5 t
- remorque de masse maximale admissible ≤ 3,5 t sur l'axe
- remorque de masse maximale admissible ≤ 3,5 t sur la rouie
- 1.3. Valeur D = Dc maximale : 17,2 kN sur la rouie et sur l'axe
Maximum D-value
- 1.4. Charge d'appui verticale S maximale sur l'attelage : 120 kg
Maximum vertical load S at the coupling point
- 1.5. Charge U maximale sur la sellette d'attelage : - t
Maximum load U at the fifth wheel coupling point
- 1.6. Valeur V maximale : - kN
Maximum V-value
- 1.7. Instructions concernant le montage du type d'attelage sur le véhicule et photographies ou schémas des points de fixation sur le véhicule, fournis par le constructeur ; informations complémentaires si l'utilisation du type d'attelage est limitée à des types de véhicules particuliers : VOIR DOSSIER TECHNIQUE
Instructions for attachment of the coupling type to the vehicle and photographs or drawing of the fixing points at the vehicle given by the manufacturer ; additional information if the use of the coupling type is restricted to special types of vehicles : SEE TECHNICAL FILE
- 1.8. Informations sur le montage de supports ou de plaques de montage spécifiques : VOIR DOSSIER TECHNIQUE
Information on the fitting of special towing brackets or mounting plates : SEE TECHNICAL FILE
5. Remarques : le type CHP35-* a 4 variantes suivant les types de perçage : CHP35-K ; CHP35-D ; CHP35-F et CHP35-L
*Remarks (cf. dossier technique).
L'axe est prévu pour recevoir des anneaux toriques types 42x76 ou 42x68.*

Contenu minimum de la marque d'homologation : e2 00 9086
Minimum content of approval mark

D = Dc rouie et axe = 17,2
S = 120



NO.	DATE	MODIFICATION		NOM	VISA.
CHAPE ASSEMBLEE					
Matériau :	Fournisseur :	Tel. gen. :	Dessiné par : G.G.		
Protection :	Poids :	Echelle :	Vérifié par :		
Traitement :	Code :			Date :	19-F6V-99
					No: H7878



PROCES-VERBAL N° 00/00918

DEMANDEUR : GOETT
Z.I. - Route de Tours
49490 NOYANT

OBJET : Vérification des caractéristiques et/ou performances en vue de l'extension d'homologation d'un dispositif d'attelage mécanique suivant la Directive 94/20/CE.

Marque : GOETT

Type : CHP 35-D

Catégorie : S

Numéro du procès-verbal de base : 99/04788

Modification apportée : Introduction pour l'axe à boule Ø 32 d'un nouveau matériau : XC48.

CONCLUSION : Les caractéristiques et/ou performances du dispositif d'attelage mécanique décrit ci-dessus sont conformes aux prescriptions de la Directive précitée.

MONTLHERY, le 28 Juin 2000

IBL
I. BILY
Responsable d'Affaire

G. Fougere
G. FOUGERE
Chef du Laboratoire
Sécurité Active

1 - GENERALITES

- 1.1. Marque (ou raison sociale du fabricant) : GOETT
- 1.2. Dénomination(s) commerciale(s) du dispositif d'attelage : CHP 35-D
- 1.3. Emplacement et mode de fixation du marquage de réception CE :
par empreinte, gravage ou par plaque rapportée, rivetée ou collée sur le corps de la chape.
- 1.4. Nom et adresse du demandeur :
GOETT
Z.I. - Route de Tours
49490 NOYANT

2 - ATTELAGES MECANIQUES

- 2.1. Catégorie : S
- 2.2. Désignation : chape fonte mixte
- 2.3. Valeur D (en kN) : 17,2 remorque complète, sur la boule et sur l'axe
- 2.4. Charge verticale U appliquée sur la selle (en tonnes) : -
- 2.5. Charge statique S de la remorque au point d'attelage (en kg) : 120
- 2.6. Valeur V (en kN) : -
- 2.7. Caractéristiques des véhicules :
 - 2.7.1. Masse totale techniquement admissible du véhicule tracteur (en tonnes) T : 3,5
 - 2.7.2. Masse totale techniquement admissible de la remorque (en tonnes) R : 3,5 sur la route
3,5 sur l'axe

XII. Le présent essai ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La responsabilité d'un essai n'est autorisée que sous la forme de la similitude photographique intégrale. Les résultats des essais ne couvrent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le procès-verbal d'essai.

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
Union de Syndicats régie par les dispositions du Livre IV du Code du Travail
TVA FR 41 775 669 757 - Code APE 911C - CCP Paris 90 22 08 T
Siège Social et Centre d'Essais : Autodrome de Linas-Montlhéry

Le procès-verbal d'essai comporte 3 pages.

3 - ACIER UTILISE POUR L'AXE A ROULE

- 3.1. Dénomination normalisée : version de base 34 CrMo4
- 3.1.1. Résistance rupture σ_{bmin} (en N/mm²) = 650
- 3.1.2. Limite élastique σ_{smin} (en N/mm²) = 470
- 3.2. Dénomination normalisée : nouveau matériau XC48
- 3.2.1. Résistance rupture σ_{bmin} (en N/mm²) = 620
- 3.2.2. Limite élastique σ_{smin} (en N/mm²) = 325

4 - CONDITIONS DES ESSAIS

Les essais dynamiques ont été réalisés sur la variante CHG 35-1, sur la rotule (cas le plus défavorable). Voir rapport d'essai n° 00/00899.